

La révolution est En marche, manifestement...

Date : 28 juillet 2017

Selon sa propre déclaration en date du 17 juillet 2017, Muriel Pénicaud – qui a été nommée Ministre du travail le 17 mai dernier – a bénéficié de 4.966.980 euros net de rémunérations ou gratifications pour les seules années 2012, 2013 et 2014 (non compris, semble-t-il, 1.13 millions d'euros de plus-value sur stock-options réalisée en une journée en 2013, soit 1.000 fois le smic).

En moyenne mensuelle, cela représente largement plus que 100 fois le smic.

On nous avait promis du changement : enfin quelqu'un qui sait ce que travailler veut dire !...



Vous trouverez [sa déclaration en pièce-jointe](#) ainsi que [sur le site de la Haute Autorité pour la transparence la vie publique](#).